

L'ÉVENEMENT JOURNAL POPULAIRE

L. J. DEMERS & FRERE, Propriétaires-Éditeurs, No 30, rue la Fabrique, Haute-Ville

PRIX DE L'ABONNEMENT ÉDITION QUOTIDIENNE, (Port compris) Un An \$5.00 Six Mois 3.00

Remise insertion, p. 15 cts. Insertion subséquente 10 cts.

Les Etats-Unis et le Canada

L'agitation annexionniste

Un article du "Sun"

New-York, 21.—Le Sun de New-York occupe longuement de l'agitation annexionniste qui se produit en ce moment au Canada.

Pour le Sun, il n'y a pas de doute que l'annexion du Canada aux Etats-Unis serait d'un avantage énorme pour les deux pays.

Et pourquoi, dit le Sun, tout citoyen américain n'approuverait-il pas un projet de ce genre, pourquoi n'aiderait-il pas à la réalisation d'un tel projet?

La question sera portée devant les tribunaux

Chicago, 21.—La question de l'ouverture ou de la fermeture de l'exposition le dimanche va être prochainement portée devant les tribunaux.

Un suicide extraordinaire

Paris, 21.—Un cultivateur de Collobrières (Yar) s'est suicidé, ces jours derniers, dans les circonstances véritablement horribles.

La guerre à l'immigration

New-York, 21.—Une dépêche de Rome dément la rumeur d'après laquelle les principales puissances de l'Europe auraient en l'intention de protester contre la fermeture des ports des Etats-Unis aux immigrants européens.

Règlement d'une difficulté paroissiale

La chapelle de St-Germain de Kamouraska

Un curé pour la nouvelle paroisse

La difficulté paroissiale à propos d'une petite chapelle que les paroissiens de St-Germain de Kamouraska avaient construite dans le haut de la paroisse, vient d'être réglée.

Nouvelle division sénatoriale

Le district de Selkirk

On sait que M. John M. Kirchoff, de Brandon, Manitoba, vient d'être nommé sénateur de la division Selkirk, nouvellement créée.

L'élection de Montmagny

Attawa, 21.—Une motion présentée par M. Belcourt, devant le registraire de la Cour Suprême pour faire rejeter la pétition contre l'élection de M. Choquette, M. P., de Montmagny, a été renvoyée.

L'exposition de Chicago

L'ouverture ou la fermeture le dimanche

Chicago, 21.—La question de l'ouverture ou de la fermeture de l'exposition le dimanche va être prochainement portée devant les tribunaux.

Un suicide extraordinaire

Paris, 21.—Un cultivateur de Collobrières (Yar) s'est suicidé, ces jours derniers, dans les circonstances véritablement horribles.

La guerre à l'immigration

New-York, 21.—Une dépêche de Rome dément la rumeur d'après laquelle les principales puissances de l'Europe auraient en l'intention de protester contre la fermeture des ports des Etats-Unis aux immigrants européens.

La Meilleure Cure Pour

La Bronchite.

La Toux.

La Grippe.

Le PECTORAL-CERISE d'AYER.

AVIS AUX AMATEURS

H. DEROME

MONTCALM ET LEVIS

Ciment de Parent

PHENIX

Blanc de Sousscription

L'OPINION PUBLIQUE

Politique, Littérature, Théâtre, Mondanités.

PARAIT CHAQUE VENDREDI

52 par an. \$1.00 pour 6 mois

27,500 pièces

VILLENEUVE & FRERE

768

Rue St-Valier, St-Sauveur

PLUS D'ASTHME

GUERRE DU CANADA

MONTCALM ET LEVIS

Ciment de Parent

PHENIX

Blanc de Sousscription

LISEZ ! LISEZ !

Reduction Speciale pour les Fetes

FONDS DE BANQUEROUTE D. DROLET

Nous fermons sous peu !

Nous offrons à 50 cts dans la piastre :

Tapis, Prélarts, Rideaux de Damas, Garnitures pour maison, Portes-Gazettes, Portes-Musique, Ecrans, Etc.

PELLETIERES, même Réduction. Un grand Choix de Jouets, Cartes de fantaisie, etc., à 25 c dans la piastre.

Il reste encore un lot considérable de LINGERIE POUR DAMES que nous offrons à une réduction extraordinaire.

A. B. DUPUIS.

L. O. VILLENEUVE, GERANT.

Coin des rues St-Joseph et de la Couronne

Le magasin se ferme tous les jours à 6 heures, excepté le samedi.

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN

LES DRAMES

DE

L'IRLANDE

PREMIERE PARTIE

LECRIME DE GLEN-BLACK

Des femmes, des enfants, Votre Honneur, murmura le magistrat qui avait un remords de n'avoir pas eu le courage de faire connaître à sir Robert O'Connor la cause réelle de la mort du vieux Lindley.

Il ajouta : — La situation de ces pauvres gens est digne de pitié. Rien ne prouve qu'ils aient participé au crime de leur chef. Qui vont-ils devenir maintenant, repoussés de partout ?

Le landlord fit un geste protecteur et dit : — Le workhouse est là. Il y a de l'humanité dans nos lois. La famille de l'assassin trouve un refuge au workhouse comme celle de l'honnête homme. Je vais donner des ordres pour que la femme et les enfants de Hugues Lindley soient admis dans la maison des pauvres de Galway.

Les magistrats saluèrent et s'éloignèrent.

Le soir, la prison de Galway se referma sur l'ancien tenancier de Fallmore.

Deux jours après, la famille Lindley faisait son entrée dans le workhouse, cette autre prison. Le cadavre de l'innocent avait reçu une sépulture chrétienne par les soins du curé de la paroisse et de quelques autres personnes charitables que n'effrayaient pas les menaces des agents du landlord.

Ellen, la fiancée de Patrick, et sa mère prièrent et pleurèrent longtemps sur la tombe du bon vieillard. La jeune fille y planta une petite croix qu'elle avait faite elle-même et l'entoura de touffes de shamrock.

— C'est la première victime, murmura-t-elle à travers ses sanglots. Quand Patrick reviendra, il verra que son aïeul n'a pas été oublié de tous.

Quelques semaines s'écoulèrent. L'instruction de l'affaire de Glen Black était terminée. Hugues Lindley paraissait devant ses juges. L'infortuné depuis son incarcération avait vieilli de dix ans. Ses cheveux grisonnaient comme du jais, étaient devenus blancs. Ses traits amaigris, son teint pâle, ses yeux cerclés de bistre, son dos voûté, sa démarche tremblante ; tout en lui annonçait les terribles souffrances qu'il avait dû éprouver.

En pénétrant dans l'enceinte du tribunal, Hugues éprouva une commotion violente ; devant les jurés, parmi les pièces à conviction, il avait reconnu sa hache. Elle était donc là, cette hache accusatrice ? Elle allait, hélas ! le perdre malgré son innocence.

Les jurés avaient remarqué son émotion. — Cet homme est coupable, pensèrent-ils. Il se trahit à son insu.

Dès ce moment le malheureux fut condamné.

La séance commença ; elle fut assez courte.

Lindley, écrasé sous le poids de la terrible accusation qui pesait sur lui, se contenta de protester de son innocence. Il semblait que le malheureux eût perdu tout espoir de convaincre ses juges. L'interrogatoire fut vite terminé.

L'attorney-général prit alors la parole et résuma les charges de l'accusation. Il parla de la haine profonde qui devait remplir le cœur de Lindley contre celui qui l'avait chassé de sa demeure ; il montra le misérable évincé préparant son plan de vengeance et guettant son ennemi dans l'ombre pour le frapper. — Il raconta la terrible lutte dans le ravin de Glen Black. Il y eut un frémissement d'horreur parmi les assistants lorsqu'il montra Daniel Wakefield, renversé de cheval, se traînant aux genoux de son meurtrier en lui demandant la vie. Il termina son violent réquisitoire en appelant la peine de mort sur la tête de l'accusé ou plutôt du coupable.

Le président demanda ensuite à l'accusé, pour la forme seulement, s'il n'avait rien à ajouter pour sa défense.

Lindley releva la tête et dit d'une voix ferme : — Je n'ai point commis le crime dont on m'accuse. Dieu qui sait que je dis la vérité. — Le juge interrompit : — Asses ! s'écria-t-il. Dieu hait l'hypocrisie. — C'est tout ce que vous avez à ajouter ? — Tent, Votre Honneur.

— C'est bien.

Un instant après, le jugement était prononcé.

Hugues Lindley était condamné à la peine de mort.

A la lecture de cet arrêt lugubre, un sanglot se fit entendre au fond de l'auditoire.

Lindley tourna la tête ; la fiancée de son fils était là, tout en larmes.

La victime de l'injustice humaine essaya de sourire à son enfant. Puis, ses yeux se levèrent vers le ciel, et ses lèvres murmuraient ce mot : — Adieu !

XIII

LE WORKHOUSE. — L'EXÉCUTION

Depuis que l'Angleterre protestante a soumis l'Irlande à son joug, la situation des pauvres a toujours été lamentable dans cet infortuné pays. Les nations catholiques aiment et protègent les pauvres qu'ils considèrent comme des frères ; les nations hérétiques, au contraire, les regardent comme des ennemis, ou tout au moins des parias, et à ce titre, les traitent souvent avec inhumanité.

En Irlande, du temps de Henri VIII, on fouettait les mendicants, on leur coupait le bout de l'oreille, on les mettait en prison et même on les condamnait à mort comme félons et ennemis de l'État.

Sous Édouard VI, les mendicants étaient marqués au fer rouge sur l'épaule de la lettre V (workhouse, vagabond). En cas de récidive, ils étaient punis de deux ans d'esclavage. S'ils s'échappaient, on les marquait sur le cou de la lettre S (slave, esclave), et ils restaient esclaves pour le reste de leurs jours. Toute tentative d'évasion était punie de mort.

En 1838, le Parlement vota une loi établissant un workhouse, ou maison des pauvres dans chacune des 161 Unions de l'Irlande. Vingt ans après, les workhouses renfermaient près de dix-huit mille

personnes. C'étaient pour la plupart des infirmes recueillis dans la rue des vieillards et des orphelins.

C'est dans un de ces asiles-prisons que nous retrouvons la femme et les enfants de l'infortuné Hugues Lindley. Il y avait trois jours que le tribunal avait prononcé son verdict. La malheureuse famille ignorait tout encore. Rémis un moment dans le préau, la mère et les enfants s'entretenaient de leur absent quand une jeune fille fut tout à coup introduite auprès d'eux.

— C'est votre fille, c'était Ellen.

Les enfants se précipitèrent dans ses bras en poussant des cris de joie.

— Tu nous apportes de bonnes nouvelles, n'est-ce pas, chère Ellen ? demanda la petite Lucy.

— Tu viens nous annoncer l'acquiescement de notre père ? dit à son tour l'un des garçons.

La jeune fille essaya de répondre. Le père expira sur ses lèvres. Ses yeux se remplirent de larmes.

— La mère comprit cette muette douleur.

— Il est donc condamné ? balbutia-t-elle.

Ellen baissa la tête. Il y eut une explosion de sanglots.

— Condamné ! lui, innocent !... reprit la pauvre femme d'une voix brisée par la douleur.

— Oh ! cela n'est pas possible ! Ellen tu dois te tromper ! Dieu n'abandonne pas ainsi ses serviteurs. — O mon Dieu !... Et il n'a pu prouver son innocence ?

— Les apparences étaient contre lui. C'est un martyr. Il est plein de force et de courage. Son regard m'a dit de venir vers vous. — de vous consoler, de vous fortifier.

La jeune fille voulut continuer, mais son émotion était trop vive. Elle cacha son visage dans ses mains et éclata en sanglots. La famille du tenancier méla ses larmes aux siennes. Pendant un instant, on entendit que des mots sans suite, des plaintes, des prières des gémissants. — C'était une scène touchante fut interrompue par l'arrivée du directeur. Il venait annoncer la fin de l'entrevue. La femme du condamné se tourna vers lui, et joignant les mains, s'écria : — J'ai une grâce à demander à Votre Honneur. — Visitez mon mari dans sa prison. — Cela est impossible.

— Oh ! Votre Honneur ne me refuserez pas cette faveur suprême ?

Le directeur leva les épaules. — Impossible, répéta-t-il ; impossible ! Il ajouta : — Cela d'ailleurs ne dépend pas de moi seul.

— Il faut l'autorisation de l'attorney-général, il est trop tard pour la demander, l'exécution étant fixée à demain.

La pauvre femme se sentit chanceler. — Mère, murmura Ellen à son oreille, je le verrai, moi. Je lui porterai vos adieux.

— Ah ! chère fille ! balbutia l'infortunée.

— C'est tout ce que'elle peut dire.

Ellen s'éloigna. Son dernier mot fut : — Je reviendrai... courage ! Dieu est avec nous.

Avec un regard noyé de larmes lui répondit.

(A suivre.)

LE PLUS PUISSANT ET LE PLUS AGREABLE DES

Toniques Reconstituants

EST LE

VIN BRAVAIS

à la KOLA, COCA, QUARANA et CACAO REUNIS

Exiger sur le goulot de chaque bouteille, la

RAOUL BRAVAIS

Pour apprécier sa valeur

CONSULTEZ VOTRE MÉDECIN

DÉPOSITAIRE GÉNÉRAL

DECARY, Phien, à MONTREAL

Ecole de Danse

CALESTHÉNIQUE, Etc

PROFESSEUR McDONALD a maintenant ouvert son école de danse tous les après-midi de 4 heures à 6 heures dans les salons de l'Hotel d'Angleterre.

RUE DE LA FABRIQUE

Claque pour Enfants, à 4.00 h. p. m.

Admission, 1.00 h. p. m.

Les autres jours de la semaine, de 10 heures à 12 heures, pour les personnes qui ne peuvent venir à l'école.

Pour autres informations et les circulaires, s'adresser chez A. Lavigne, marchand de nouveautés, 100, rue St-Joseph, ou au professeur, 12, rue St-Joseph.

12, rue St-Joseph.

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET LA GAG JEAN



TAPIS, PRELARTS, RIDEAUX, RUGS de tous genres. POLES et ORNEMENTS. POUR LE TEMPS DES FÊTES. Grand Assortiment de Jouets. JOB MOUCHOIRS DE SOIE JAPONAISE, Brodés. F. SIMARD, 137 RUE ST-JOSEPH.

CADEAUX! CADEAUX! Un Beau Choix de Cadeaux pour NOËL et JOUR DE L'AN. T. Armand, 442, rue St-Joseph. En face du Dépôt des Chars Urbains, St-Sauveur.

Gardez Toujours UNE RESERVE DE Johnston Fluid Beef. Il convient à la Cuisine Domestique. Indispensable en temps de Maladie.

INJECTION GADREX. GUÉRISON certaine en 3 Jours sans aucun Médicament. PARIS—7, Boulevard Denain, 7—PARIS.

A VENDRE OU A LOUER. VIVEZ SOIXANTE-DIX ANS. Avec le remède pour les hommes du vieux Dr Cordon.

VRAIMENT. Ce que nous venons de voir tout de la magie, une seule connaissance humaine, une seule chose qui avait les cheveux tout gris, nous assure qu'il n'est pas servi de teinture.

LUBY. Chez tous les Chimistes, 50 cents. Automome 1892. Nouvelles Marchandises!

HUITRES. EN CROS ET EN DÉTAIL. A l'ouverture de la saison des Huitres, l'honneur de vous annoncer n'ayant fait les arrangements nécessaires, je suis en mesure de faire venir directement des Buzes de pêche tout ce qu'il y a de plus choisis.

MALADIES DES YEUX. Dr W. BAUPRE. 53, Rue St-Louis, Québec.

Seconde Edition EN FRANCE

La situation s'aggrave. COMLOTS MONARCHISTES.

Un coup d'état en perspective. L'argent coule à flots.

Tout insurgé pris les armes à la main sera fassilé. La république ne craint pas la monarchie.

UNE SEANCE ORAGEUSE A LA CHAMBRE. GRANDE EXCITATION.

Poursuites autorisées contre des sénateurs. Un duel au pistolet entre Clémenceau et Déroulède.

DUEL A MORT. Paris, 22.—La surexcitation, au sujet du scandale de Panama, est plus grande que jamais, et il circule toute espèce de bruits de complots monarchistes et d'événements à venir.

Un affluant de Herz a été en communication avec des agents du comte de Paris, à Londres, et c'est grâce à l'influence royaliste que les chèques Thiérier ont été exposés devant le public.

Il est évident que les royalistes déploient une activité inaccoutumée. Les officiers publics, les députés et les agents de la presse ont été notifiés que leur salut dépendait de leur adhésion à la monarchie, et que s'ils consentaient à trahir la République, toutes leurs offenses seraient pardonnées.

Le grand difficile pour faire un coup d'Etat royaliste est qu'il n'y a aucun signe de déloyauté dans l'armée. M. de Freycinet, ministre de la guerre, est sorti intact du scandale dans lequel son collègue Rouvier s'est trouvé engagé.

Les officiers de l'armée ont, en général, des sympathies républicaines, mais les éléments royalistes et bonapartistes ont été relégués sous divers prétextes à des positions inférieures.

On croit que les officiers commandants, bien que quelques-uns d'entre eux désirent ardemment la monarchie, hésitent longtemps avant de risquer la perte de leurs positions.

Le mouvement royaliste peut être tenté dans cette direction. On dit que quelque mouvement du comte de Paris, du duc d'Orléans et des autres membres exilés sont rapportés par les agents du gouvernement en France, en Angleterre et en Espagne, et une garde spéciale est postée dans les passes des Pyrénées, où le mouvement royaliste peut être tenté.

Présent, les monarchistes semblent diriger leurs efforts à augmenter l'excitation qui règne parmi les députés. Ils ont l'air de croire que la débandade dans le ministère Ribié sera suivie d'une révolution qui occasionnera le retour de la maison d'Orléans au pouvoir.

Les nouvelles que l'on reçoit des différentes parties de la France ne sont pas de nature à rassurer le gouvernement.

Le sénateur Devès dit qu'il a été injustement accusé, qu'il n'a jamais été mêlé au scandale de Panama. Quelques accusés et leurs amis disent que le gouvernement fait des poursuites dans l'espoir de retirer des interrogatoires assez d'admissions pour justifier un procès.

UNE SEANCE ORAGEUSE. Paris, 22.—Avant l'ouverture de la séance, mardi, la déclaration de M. Rouvier circulait dans les couloirs de la chambre. L'agitation était à son comble; on comptait que M. Rouvier allait refuser devant la chambre les accusations de M. Clémenceau et l'affirmation du journal la Libre Parole disant que les talons des chèques de la maison Thiérier portaient ses initiales.

La séance ouverte, M. Millierand a donné lecture du rapport de la commission et c'est effet et dont est le président. La commission est d'avis d'accorder au procureur-général l'autorisation de poursuivre les députés en question. La chambre a prêté peu d'attention à ce rapport; elle attendait avec anxiété les explications des députés inculpés. M. Emmanuel Arène est monté le premier à la tribune. Il a protesté de son innocence et s'est contenté de nier tous les faits dont on l'accusait.

blique, puis les obligations de sa position qui le forment à garder le secret sur certains faits. Ensuite, il a nié de la façon la plus formelle, avoir jamais reçu de chèques de la compagnie du canal de Panama ou de ses agents, et d'avoir en la moindre rapport avec cette entreprise.

Les circonstances actuelles le délivrent de l'obligation de garder le silence. Le secret professionnel, à titre de ministre, n'existe plus pour lui; il dira donc toute la vérité.

Quand il est arrivé au pouvoir, il s'est aperçu que le service des fonds secrets n'était nullement en rapport avec les exigences qu'imposait la défense de la République. Ami de faire face à ce besoin d'argent que les fonds secrets ne procuraient pas au ministère, il a vu recourir à des amis personnels qui lui ont fourni l'argent nécessaire.

Les députés, voyant que M. Rouvier éludait la question, commencent à s'agiter et à protester. De longs murmures se font entendre. Mais lorsque M. Rouvier a insisté que les chèques en question, étaient des contributions personnelles de ses amis pour l'aider à travailler au bien de la République, la chambre a éclaté en cris et en rires moqueurs. Pour dominer le tapage, M. Rouvier s'est écrié: "Ce que j'ai fait, tout homme d'Etat l'a fait avant moi. Je n'ai jamais retiré le moindre bénéfice de la compagnie du canal de Panama; je n'ai jamais défendu ses intérêts; je demande une enquête."

Ces dernières paroles soulèvent une démonstration hostile. L'ordre s'est rétabli peu à peu, et la chambre a adopté le rapport de la commission, en faveur de l'autorisation de poursuites.

DEROULEDE ACCUSE CLÉMENCEAU. Une scène à la chambre. M. Paul Déroulède a demandé quelles mesures se proposait de prendre le conseil de la Légion d'honneur à l'égard de M. Clémenceau. Ce jour-là, dit-il, il n'est pas de son devoir de se prononcer sur le droit de porter le cordon de la Légion d'honneur, bien qu'il soit, je le reconnais, un homme de la plus haute importance pour l'Etat, car c'est lui qui tient en réalité les rênes du gouvernement.

M. Déroulède a ensuite posé quelques questions, tandis que la droite l'applaudissait à outrance et que la gauche s'efforçait de les étouffer par des protestations étouffantes. Ensuite l'orateur a fait, avec le plus grand froid, une attaque violente contre M. Clémenceau: "Les relations de ce député avec Clémenceau sont trop connues pour qu'il soit nécessaire de les rappeler en détail."

M. Déroulède a dit qu'il n'est pas de son devoir de se prononcer sur le droit de porter le cordon de la Légion d'honneur, bien qu'il soit, je le reconnais, un homme de la plus haute importance pour l'Etat, car c'est lui qui tient en réalité les rênes du gouvernement.

M. Clémenceau a répondu que les attaques de M. Déroulède sont fausses et honteuses. Il le met au défi d'appuyer sur des preuves convaincantes les accusations qu'il vient de porter à la tribune. Il ne veut pas répondre, devant la chambre, de vaines protestations; les cris de "dissolution" se font entendre de tous côtés; le tumulte est à son comble, même dans les galeries de la chambre. M. Déroulède n'en continue pas moins, en s'adressant à M. Clémenceau: "Pourquoi ce Herz a-t-il donné 200,000 francs à la Justice?"

M. Clémenceau a dit qu'il n'est pas de son devoir de se prononcer sur le droit de porter le cordon de la Légion d'honneur, bien qu'il soit, je le reconnais, un homme de la plus haute importance pour l'Etat, car c'est lui qui tient en réalité les rênes du gouvernement.

M. Clémenceau a dit qu'il n'est pas de son devoir de se prononcer sur le droit de porter le cordon de la Légion d'honneur, bien qu'il soit, je le reconnais, un homme de la plus haute importance pour l'Etat, car c'est lui qui tient en réalité les rênes du gouvernement.

M. Clémenceau a dit qu'il n'est pas de son devoir de se prononcer sur le droit de porter le cordon de la Légion d'honneur, bien qu'il soit, je le reconnais, un homme de la plus haute importance pour l'Etat, car c'est lui qui tient en réalité les rênes du gouvernement.

M. Clémenceau a dit qu'il n'est pas de son devoir de se prononcer sur le droit de porter le cordon de la Légion d'honneur, bien qu'il soit, je le reconnais, un homme de la plus haute importance pour l'Etat, car c'est lui qui tient en réalité les rênes du gouvernement.

M. Clémenceau a dit qu'il n'est pas de son devoir de se prononcer sur le droit de porter le cordon de la Légion d'honneur, bien qu'il soit, je le reconnais, un homme de la plus haute importance pour l'Etat, car c'est lui qui tient en réalité les rênes du gouvernement.

M. Clémenceau a dit qu'il n'est pas de son devoir de se prononcer sur le droit de porter le cordon de la Légion d'honneur, bien qu'il soit, je le reconnais, un homme de la plus haute importance pour l'Etat, car c'est lui qui tient en réalité les rênes du gouvernement.

M. Clémenceau a dit qu'il n'est pas de son devoir de se prononcer sur le droit de porter le cordon de la Légion d'honneur, bien qu'il soit, je le reconnais, un homme de la plus haute importance pour l'Etat, car c'est lui qui tient en réalité les rênes du gouvernement.

M. Clémenceau a dit qu'il n'est pas de son devoir de se prononcer sur le droit de porter le cordon de la Légion d'honneur, bien qu'il soit, je le reconnais, un homme de la plus haute importance pour l'Etat, car c'est lui qui tient en réalité les rênes du gouvernement.

groupes nombreux se formaient autour des revolvers des députés pour lire et discuter les nouvelles. Parmi les scènes les plus étranges, on a vu des députés se faire des coups de feu simulés. Les députés se faisaient des coups de feu simulés. Les députés se faisaient des coups de feu simulés.

LE BARON COTTE. Le baron Cotte, l'un des administrateurs de la compagnie du canal de Panama qui s'était enfui à Vienne et contre lequel un mandat d'arrestation était lancé, vient de rentrer à Paris. Il est allé se constituer prisonnier et on l'a dirigé vers la prison de Mazas. Il doit subir un interrogatoire.

On avait fait courir le bruit, depuis quelques jours, que M. Eiffel avait pris la fuite. Un correspondant de journal est allé le voir et l'a trouvé chez lui, rue Rabelais. Voici ce qu'il a dit en substance: "Je ne me suis pas enfui. Je suis prêt à rendre compte de ma conduite. Si j'ai refusé dans mes transactions avec la compagnie du canal de Panama, c'est mon affaire et cela ne regarde personne. Je n'ai jamais essayé de corrompre aucun membre du parlement. Si j'ai gagné d'énormes bénéfices, l'argent est en lieu sûr, personne n'y pourra toucher, et ma famille ne sera pas de besoin si je suis inquittement."

On affirme que M. Eiffel a dernièrement retiré huit millions de francs de la Banque de France et qu'il a passé au nom de sa femme des immeubles évalués à plus de six millions de francs.

OPINION DES JOURNAUX ANGLAIS. Londres, 22.—Le correspondant parisien du Times dit: "Les journaux de Paris cachent difficilement la consternation générale."

Le Journal des Débats dit que la séance de la chambre des députés de mardi dernier est la plus pénible qu'il y ait jamais eu lieu depuis 1871. La situation rappelle les fameux jours d'il y a cent ans et on a le pressentiment d'une catastrophe.

Le Gaulois dit que les dernières scènes de cette séance, rappelant celles du régime de la terreur, ont été les membres de la chambre des députés de sénateurs et de députés à être sacrifiés dans le scandale Panama. On se demande ensuite quels seront les occupants de l'autre tourbillon. Les scandales à propos de la Légion d'honneur et de Boulanger ne sont rien à comparer avec ceux de la présente crise. Les Républicains et les Radicaux sont remplis d'horreurs.

Autrefois noms de politiciens réactionnaires n'ont été mentionnés, et à moins que le cabinet soit capable d'impliquer les députés conservateurs, son sort est scellé. Dans un autre côté, les membres de la droite valent l'intégrité complète de leur parti.

PARIS, 22.—Au Sénat, hier, le comité spécial nommé par le Sénat pour examiner un rapport sur la loi de la République a fait un rapport dans lequel il approuve l'autorisation de poursuivre les députés Rouvier, Albert Grévy, Baral, Thoveret et Devès, parce qu'ils sont impliqués dans le scandale de Panama.

M. Thievenet, ex-ministre de la justice, a affirmé solennellement qu'il a jamais reçu un centime de la compagnie du canal de Panama, ni directement ni indirectement.

Le comité d'enquête a appris hier, qu'un bon de 500,000 francs payable au porteur, a été donné au Dr Cornelius Herz, en compensation de ses services par ses amonnes.

La commission a décidé d'interroger M. Jules Guyot, député radical de la Seine, pour savoir si oui ou non il a dit récemment que la liste des membres du parlement compromis dans le scandale, avait été soumise au président Carnot.

C'est la première fois que le nom du président Carnot est directement et officiellement mentionné à propos de ce scandale. Plusieurs sont d'opinion qu'il a été mentionné pour un motif secret et hostile.

UNE AUTRE SEANCE ORAGEUSE. Immédiatement après l'ouverture de la chambre des députés hier, M. Jules Guyot, ex-ministre du commerce, que le procureur général a été autorisé de poursuivre pour avoir eu des relations criminelles avec la compagnie du canal de Panama, est monté à la tribune pour se défendre. Et comme il s'adressait aux ministres qui étaient en face de lui, il s'écria: "Oh vous hypocrites et foudroyés!" Il s'en est suivi une passe d'arme fort échauffée.

M. Roche a dit qu'il ne sait pas quels ennemis il a en face, mais qu'il ne les craint pas parce qu'il est conscient de ne lui reprocher rien. Son pire ennemi ne peut pas l'impliquer dans ce scandale. Il a dénoncé le procureur-général pour avoir intenté des poursuites contre des députés sans avoir des preuves suffisantes et quant à lui, il sera prouvé que son accusateur est un lâche et un traître.

En se rendant à son siège il a été félicité par ses amis et ses partisans. Le prochain duel entre M. Clémenceau et Déroulède excite beaucoup d'intérêt. On est à la fois le choix des témoins et les autres préparatifs du duel qui sera un duel à mort. Le combat aura lieu au pistolet. Les combattants seront placés à 25 verges de distance l'un de l'autre, avec le privilège d'avancer de cinq pas. Les deux duellistes sont considérés comme deux bons tireurs, et l'opinion générale est que l'un des deux sera tué.

A la librairie Montmorency-Laval. On y trouvera un choix considérable de livres d'étrangers richement illustrés; aussi une grande variété d'éventails, trousseaux et convertis de voyage, albums photographiques, livres, etc., etc. Une visite est instantanément sollicitée. PINEAU & KROUAC, 28, rue de la Fabrique.

Grande Découverte Médicale LE SOTHERION. L'Ashme! l'Oppression! la Consumption! radicalement guéris par le Sotherion, principe pulmonaire anti-asthmatique. W. BRUNET & CIE, Prop.

CERTIFICAT. Grande Baie, le 3 Novembre 1892. DR ED. MORIN & CIE, Messieurs. Je souffrais depuis quelques années d'une forte bronchite, accompagnée de toux, oppressions et douleurs dans la poitrine.

A L'ENSEIGNE DU BATIMENT. A FIN DE VENDRE LA BALANCE DE NOTRE FONDS DE BANQUEROUTE, nous avons décidé de faire encore une réduction énorme sur le reste des marchandises. Dans la grande quantité de JOBS vous trouverez des lots de Flanelle, Soielette, Caleçons & Camisoles, Etouffes à Pardouses, Tweeds & Serges.

Pharmacie St-Roch. VIN A LA CREOSOTE DE HETRE PURE. De J. B. MORIN. Grand Tonique et Reconstituant des Bronches et des Pouxmons.

Eau de Mélisse des Carmes. BOYER. Seul Successeur des Carmes. PARIS—11, Rue de l'Abbaye, 11—PARIS.

SEL A BEURRE. Les sels à grains très fins sont généralement impropres à la confection des beurres et fromages. Du Sel 'ASHTON' ou du Sel 'EUREKA'.

LA COMPAGNIE CHINOISE, QU'ÉBEC. Agents exclusifs pour toute la région de Québec. FRANCIS D. ROULTON & CO. Agents exclusifs pour les États-Unis et le Canada.

ÉPILEPSIE, HYSTÉRIE, CONVULSIONS, MALADIES NERVEUSES. Guérison souvent! Soulagement toujours! SOLUTION ANTI-NERVEUSE. Laroyenne.

DIX LIVRES EN Deux Semaines QU'EN PENSEZ-VOUS? EMULSION SCOTT. Comme Régénérateur des Chaires il n'y a pas de doute que par l'EMULSION SCOTT.

MALADIES NERVEUSES. Vente en Gros. PARIS, 7, Boulevard Denain, 7, PARIS. PHARMACIE DUREL. Dépôt dans toutes les principales Pharmacies.

ANNONCES NOUVELLES

Choir d'épicerie - Ch. S. Rivier. Odeurs - T. Arnaud. (Gme page). Grande vente de hockey. Chemin de fer Intercolonial. Brevet par Oct. Lemieux.

La situation en France

Les dépêches de France qu'on lira dans notre troisième page, nous apprennent qu'il s'y passe, dans le domaine politique, des choses d'une gravité exceptionnelle. L'affaire du canal Panama va assurément provoquer une crise sérieuse, peut-être même un coup d'état.

LA SESSION

Elle commencera probablement le 13 janvier

L'honorable M. Taillon a déclaré hier à Montréal qu'il ferait tout en son pouvoir pour commencer la session le 12 janvier prochain, spécialement afin de régler la question municipale de Montréal. Si on ne le retient pas trop longtemps en cette ville, ce sera la date de la convocation de la Législature.

Les hon. MM. Casgrain et Hall

Le steamer Teutonic, à bord duquel les hon. MM. Casgrain et Hall, ont fait la traversée, est arrivé à New-York, hier. MM. Casgrain et Hall sont attendus à Québec demain.

Le banquet Tassé

Le sénateur Tassé a été mardi soir, à Ottawa, l'objet d'une démonstration très gentille à l'occasion du 25e anniversaire de son entrée dans le journalisme, ses nombreux amis de la capitale et d'ailleurs lui ont offert un banquet des plus recherchés.

PETITES NOTES

Deux nouveaux cas de choléra asiatique viennent d'être découverts à Hambourg.

Les dernières dépêches de Washington disent que l'état de santé de M. Blaine n'a guère changé depuis hier.

La grève des mineurs à Springhill Mines, N. E., se continue. Cette grève affecte 1,300 hommes.

La picote sévit à l'état d'épidémie dans la province Azuay, Panama. On ne peut trouver de vaccin et le mal se propage d'une manière épouvantable.

M. Erastus Wiman vient de déclarer dans un banquet à Woonsocket, R. I., qu'il ne croit pas possible avant un quart de siècle l'annexion entre le Canada et les Etats-Unis.

Il est compris, dit une dépêche d'Ottawa, que M. W. G. Parmelee, commissaire des Domaines sous l'ancien régime, a été nommé député-ministre du département du commerce.

La collecte du denier de St. Pierre dans l'archidiocèse de Kingston pendant les deux derniers mois, a produit la somme de \$4,337. Pour sa part, le clergé a donné \$1,489 et un fils dévoué au pape, \$800.

Les habitants des comtés de Terrebonne et de l'Assomption demandent à la compagnie qui a entrepris de construire un chemin de fer entre Montréal et un point du C. P. R., de construire un pont double pour relier l'île de Montréal à la terre ferme, c'est-à-dire un pont pour les piétons et les voitures.

MUSICAL

La société Philharmonique de Montréal a donné avant-hier dans la salle du Windsor, pour la huitième fois le "Messie" de Handel.

Les solistes étaient Mlle Rose Stewart, soprano, Mlle Lillian Carl Smith, M. H. O. Johnson, ténor, et M. Henrich Meyn, basse, tous de Boston.

La trompette était M. E. N. Lafontaine, de l'orchestre symphonique de Boston, dirigé par M. Nikisch.

Nous accusons réception d'un joli disque de musique, un "Lancier", par Mlle Anna Blondevin. Il révèle un talent remarquable et les connaissances en fait beaucoup d'éloges.

EN FRANÇAIS

Nous avons reçu ce matin une communication du guide du chemin de fer de Boston et de Maine imprimé en langue française.

Nous nous exprimons de dire que nous devons cette grâce à l'intercession de M. Armand Lalonde, agent canadien des voyageurs de la compagnie à Montréal.

NOEL A LA BASILIQUE

A la messe de minuit dimanche, un chœur mixte d'amateurs donnera à la Basilique la messe de Ste-Géline de Goudreau avec accompagnement d'orchestre. M. Jos. Vézina agrée comme maître de chapelle et M. Gustave Gagnon touchera l'orgue.

PROGRAMME

Kyrie, Chœur, Trio: madame Chouinard, soprano, M. Fecteau, basse, M. Raymond, ténor; Gloria, solo: Mlle Brindamour; Chœur - Trio Gratias, Mlle Brindamour, M. Raymond, M. Laurent; Solo de basse, Domine M. Laurent; Solo de ténor, Misereere M. Raymond; Trio Supplices, Mlle Brindamour, M. Raymond, M. Laurent; Credo, Chœur, Trio: Et incarnatus: Mlle Brindamour, M. Raymond, M. Laurent; offertorio: Minuit Chrétiens, d'Adam, Mlle Henriette Cassault; Sanctus: Solo, M. Vaillancourt; Chœur; Agnus - Chœur - Solo de ténor, M. Raymond; chœur: solo de soprano: Mlle Brindamour; Bénédiction de Hutoy, M. Raymond.

Une conflagration en France

Un village en grande partie détruit

14 personnes brûlées vives

Paris, 22 - Berson vient d'être le théâtre d'une désastreuse conflagration. Quatorze villageois ont perdu la vie soit en étant brûlés vivants dans leurs maisons ou en essayant de s'échapper. Les flammes activées par un grand vent, ont fait des progrès rapides, et les efforts des villageois pour contrôler l'incendie ont été sans succès. Voyant qu'il était impossible de maîtriser les flammes, tous se sont occupés exclusivement du sauvetage des femmes et des enfants. Grâce aux efforts énergiques des sauveteurs, un grand nombre de personnes ont été sauvées des flammes. La plus grande partie du village a été détruite et les victimes de l'incendie sont non-seulement sans abri, mais ils sont aussi dans la plus profonde misère.

Noyés ou perdus

Disparition mystérieuse à St-Faustin

Le chemin de fer

Montréal, 22.-M. l'abbé Corbeil, curé de la paroisse de St-Faustin, comté de Terrebonne, a fait hier, à un reporter, le récit suivant: Le premier décembre, deux jeunes gens, deux frères, nommés Aldéric et Simon Chaux, sont disparus mystérieusement de ma paroisse. Ils sont partis sur la glace pour aller faire la pêche sur le lac Cornu. Comme ils n'étaient pas revenus à une heure avancée de la soirée, leurs parents, plongés dans une grande inquiétude, se sont mis à leur recherche: ils passèrent la nuit à explorer le lac et la forêt vierge au milieu de laquelle il est situé, sans découvrir la moindre trace de leurs enfants. Le lendemain, un grand nombre de personnes continuèrent les recherches avec eux, mais tous en vain. Si les malheureux jeunes gens ne se sont pas noyés, ils ont dû s'égarer dans la forêt, où ils sont sans doute morts d'inanition et de froid. Le chemin de fer est maintenant rendu à Saint-Faustin, nous dit M. l'abbé Corbeil, et les gens des environs commencent à vendre du bois pour l'approvisionnement de la ville de Montréal. M. l'abbé Corbeil dit qu'il y a encore un grand nombre de belles terres non occupées dans sa paroisse.

Bourbonnais vs. Stevens

L'action de M. Bourbonnais est déboutée

Montréal, 22.-Hier matin, en cour de police, jugement a été rendu dans la cause de M. Louis G. Bourbonnais, M. P. P., contre M. Joseph Stevens, accusé d'avoir démolit un husting pendant les dernières élections dans le comté de Soulanges. L'action a été déboutée.

L'élargissement des rues

Visite des membres du comité des chemins

Séance du comité

La question de l'élargissement de certaines de nos rues prend un surcroît d'intérêt. Hier, conformément à une décision de ce sujet, Son Honneur le maire, MM. Letellier, Parent, Boisvert, Bussières, Giguère, Héarn, Angers, Déchêne, Rancourt, Déchêne, Baillargé, Allaire, N. P., et le représentant de l'Evenement sont allés faire la visite des propriétés à enlever pour l'élargissement des rues. Voici les prix demandés: Rue de la Fabrique - Succession Kane, 20 pieds, \$14,000; Institut Canadien, \$21,000 pour 20 pieds ou \$27,000 pour toute la propriété; M. Nelson, \$4,000, Succession Bossé, \$15,000 pour 20 pieds ou \$20,000 pour toute la propriété. Le comité des chemins n'a à sa disposition que \$27,000, juste la moitié des prix demandés.

Rue St-Roch, M. Vallerand, \$4,500. M. Vallière se déclare prêt à donner à la Corporation le terrain qu'elle demande, à condition qu'elle lui eede la balance du terrain de M. Vallerand et qu'elle s'engage à transporter son hangar sur ce terrain.

Rue Pleasant - M. Hamilton, \$700. L'ont John Hearn, \$2,000 à condition que la corporation fasse les travaux à ses frais. M. Hearn possède la deux propriétés qui seront coupées en deux. Il dit perdre la une rente de \$120 et demande qu'elle soit capitalisée à 6 %, ce qui fait \$2,000.

Rue Clève-Fontaine - Madame Rochette, \$9,000. M. Blodève, \$4,500. Rue Caron - M. Décaré Guay, \$3,200; N. Legaré, \$3,500; M. J. Letellier, \$3,000.

Rue du Pont - N. N. Chouinard, \$8,000 pour une lisière de 4 1/2 pieds sur 80 en longueur ou \$13,500 pour toute sa propriété.

M. Chouinard est venu à notre bureau ce matin, pour nous priez de rectifier une erreur contenue dans un article publié hier et au cours duquel nous avons dit que sa propriété n'avait coûté que \$4,000. M. Chouinard nous dit que le coût de sa propriété est de \$13,500.

Il demande \$8,000 pour une lisière de sa maison de 4 pieds 6 pouces et nous n'en persistons pas moins à dire que cette somme est exorbitante. L'élargissement de la rue sur laquelle sa maison avance ne pourrait au reste que donner de la valeur à sa maison.

Rue Saint-Paul - M. Sam. Brousseau, \$10,000. Les héritiers Young veulent l'arbitrage.

Les successions Dimming et W. Clint offrent leurs propriétés pour 60 cts du pied carré.

Le comité a à sa disposition, \$27,000 pour la rue de la Fabrique; \$30,000 pour les rues du Pont, Caron et Saint-Valier; \$25,000 pour Saint-Paul; \$100,000 pour les rues, trottoirs et améliorations générales à Saint-Sauveur; \$4,000 escalier rue Champlain; \$1,500 pour l'escalier du Cap Bion; \$3,000 escalier du Bureau de Poste; \$3,000 mur de la rue Saint-Réal; \$30,000 diverses autres améliorations; Saint-Jean, \$2,000; continuation de la rue Salaberry, \$2,000; \$100,000 pour autres fins. Ensemble, \$386,000. Si les choses se continuent comme elles sont commencées, la somme ne sera pas suffisante.

Les membres du comité ont déclaré les prix demandés très élevés, entre autres pour M. M. Chouinard, rue du Pont, \$10,000; rue de la Fabrique, l'Institut Canadien, juge Bossé.

Les délégués ont été reçus chez M. Désiré Guay, manufacturier de chaussures, à leur passage à Saint-Roch. Ils se sont montrés très sensibles à la courtoisie avec laquelle M. Guay a fait les honneurs de sa maison.

Puis à la Basse-Ville, M. le conseiller

Chronique locale

Institut Canadien

M. Louis Fréchette donnera une conférence vendredi soir, à 8 h. Sujet: "Bribes littéraires à propos de Noël."

Mort subite

Un vieillard de 78 ans nommé Martel, est mort subitement hier rue St-Jean. Le coroner n'a pas jugé à propos de tenir une enquête.

Vente des banes à la Basilique

L'on nous prie d'annoncer que la vente des banes à la Basilique aura lieu cette année le jour de Noël à 3 heures p. m., au carré Saint-Joseph. Ceux qui n'ont pas encore payé leurs banes devront le faire d'ici à samedi de cette semaine, 24 du courant.

Encau de bijouterie

N'oubliez pas la grande vente finale de montres, bijouteries, etc., chez Shapera, ce soir et les jours suivants.

La messe de minuit

La messe de minuit sera fort solennelle cette année à l'église des congréganistes à St-Roch.

Quatuor Gounod chantera, sous la direction de M. Dessane, une messe de Eduardo Marso, composition brillante et à grand effet.

Le Septuor Haydn accompagnera la messe.

M. Defoy tiendra l'orgue.

Dernière répétition

La dernière répétition pour la messe de minuit aura lieu demain à la Basilique à 7 h. précises. On est prié d'être ponctuel à l'heure indiquée.

Un programme d'amusements

Nous engageons nos lecteurs à lire l'annonce de la Grande Joute de Hockey, publiée dans ce journal. Il y a là un programme d'amusements fort intéressant.

Abattoir Monplaisant

M. Oct. Laberge, boucher, ouvrira demain, près de la barrière Ste-Foye, un étal où il tiendra un stock considérable de toutes les viandes dans ce commerce.

Une visite est sollicitée.

Elections d'officiers

La compagnie de lumière électrique a fait comme suit l'élection de ses directeurs: MM. Andrew Thompson, hon. E. J. Price, H. T. Machin, C. R. Whitehead, H. M. Price, John Sharples, T. H. Dunn.

Vente à l'encan

Nous attirons l'attention du public sur la grande vente à l'encan de meubles de ménage, argenterie, vaisselle, verrerie, montres, etc., que MM. Jacques & Cie feront à la salle d'encan St-Roch, coin des rues du Roi et de la Couronne.

Cette vente aura lieu demain, le 23 courant, à 1.30 hrs. p. m.

Pour détails voir l'annonce.

L'escalier de la rue Champlain

Un agite de plus en plus la question de l'élargissement de l'escalier de la rue Champlain. On chercherait l'escalier jusqu'au bleu Hamel, et on calcule que les travaux d'expropriation et de reconstruction d'un escalier de fer coûteraient environ \$12,000.

La compagnie de la Traversée

La compagnie de la Traversée a rétrogradé son annonce d'hier au sujet du bateau de Québec à 5 h. 30. Nous croyons que notre entretient d'hier n'est pas étranger au fait que la compagnie est revenue sur sa décision. Elle fera les voyages suivant la loi. Nous continuerons à la suivre de très près.

Allez-y

Si vous voulez faire un beau cadeau de Noël et du Jour l'An, allez chez Liverios. Vous trouverez là un assortiment complet de cadres, moulures, etc. C'est un excellent moyen de faire un superbe cadeau à l'occasion. Vous trouverez aussi un assortiment considérable d'appareils photographiques et de tout se vendant à très bon marché.

Une visite est sollicitée.

Comité des marchés

Il y a eu hier soir réunion du comité des marchés. Présents: Son Honneur le maire, le conseiller Vincent au faucon, les échevins et conseillers Letellier, Rancourt, Dussault, Bédard, Duchaine, Parent, Paquet, Griffin, Thibaudeau, Pouliot. Rien de bien important n'a été fait. Après s'être occupé de quelques affaires d'intérêt privé, le comité s'est ajourné.

Dîner aux journalistes

M. O'Neill, le populaire gérant du St-Louis, a lancé des invitations à un représentant de chaque journal à dîner qui aura lieu à son hôtel le jour de Noël, à 6 heures.

Ne pas lire

l'annonce de M. Chs S. Rivier, épiciers, rue de la Couronne, sans en profiter. Il y a là ce magasin un stock d'épicerie considérable, varié et de qualité supérieure. Cet établissement est d'ailleurs favorablement connu du public, et il n'y a pas de doute que les efforts qu'il fait pour donner satisfaction à sa nombreuse clientèle seront récompensés comme ils le méritent.

Nous conseillons à nos lecteurs d'aller s'approvisionner à ce magasin. Les plus difficiles seront satisfaits.

Chasse du loup-marin

M. James Smith, de Boston, gérant de la compagnie "Sea Wolf Boat" syndicat, est arrivé en cette ville hier et a notifié la goélette à vapeur "Annie McGehe" capitaine Jacques Couette, pour faire la chasse au loup-marin pendant la saison d'hiver de la Pointe-des-Monts à St. Pancrasse. A cette saison de l'année la chasse au loup-marin malgré les dangers qu'elle présente, donne plus que compensation si l'on tient compte des grands bénéfices qu'elle rapporte.

Encore une industrie que nos capitalistes canadiens avaient oubliée.

VENTE A L'ENCAN

Par A. J. MAXHAM & CIE

Grande Vente Annuelle

A L'ENCAN

Chez A. BELANGER

DE SUPERBES OBJETS D'ART RICHES, bijoux, tableaux, objets d'art, etc.

Vente Mardi, à 2 Hrs et à 7 Hrs les soirs suivants.

A. J. MAXHAM & Cie, Encaneurs.

N. R.-M. Bélanger sera heureux de faire voir la collection tous les jours avant la vente.

lui les acheteurs et d'en faire de fidèles pratiques. M. Duquet préfère réaliser à chaque vente un bénéfice moins considérable et se rattraper au moyen d'un débit plus considérable.

Grande réduction sur les présents de Noël et du Jour de l'An, chez J. A. Lapointe, perruquier, No. 266, rue St-Jean.

Une galette invitation

A ceux qui ne connaissent pas les vins Tournier ou qui sont préjugés contre eux, la maison A. Toussaint & Cie offre gratuitement de leur faire goûter à son établissement.

Après cette épreuve, nous sommes sûrs que les préjugés tomberont et qu'on ne voudra pas se servir d'autre vin que des vins canadiens de Tournier qui sont en vente chez tous les épiciers. 4fs.

Opération aux yeux

Une des opérations les plus délicates qui furent pratiquées au Canada depuis des années peut-être, fut faite il y a quelques jours à l'hôpital prié de la rue Ste-Croix.

Il s'agissait d'un jeune homme qui s'était fait crever l'œil par une pierre lancée avec force par un de ces petits compagnons de collège. Cette pierre lui fendit la vitre de l'œil et lui déchira l'iris qui causa la perte totale de cet œil.

Trois jours après l'accident le père amena son fils à Québec et le présenta à M. Dr. Beauré, oculiste, qui jugea une première opération nécessaire, préparatoire à une autre qui pourrait, peut-être, contribuer à rétablir un peu de vue. Mais l'opération semblait bien problématique au premier abord à cause de la gravité du cas.

Dépendant, il y a à quelques jours le jeune patient, qui avait 9 ans, fut amené à Québec et soumis à un sérieux examen. L'opération fut conseillée mais prédictée comme douteuse et grave dans ses résultats. Bref, le petit malade fut mis sous l'influence de la cocaïne et opéré par le Dr. Beauré avec un succès complet.

La vue fut rétablie et douze jours plus tard le jeune Américain est le fils du notaire Angers de Saint-François de Beauce, retourné dans sa famille dans un excellent état.

Asile de la providence, coin des rues Saint-Hubert et Ste-Catherine. - Je me fais un devoir de certifier que, souffrant depuis près de 22 ans d'une bronchite chronique, l'usage du Sirop de Térébenthine du Dr. Lavolette m'a beaucoup soulagé.

La toux a diminué et le sommeil est revenu graduellement. Son T. THOMAS COSENT, Sœur de Charité de la Providence.

Les temps humides qui ont prévalu tout cet automne ont amené une recrudescence de toux, de bronchites, de maux de gorge, qu'il faut à toute force traiter sans retard pour obtenir une guérison rapide et durable. On nous annonce que les grands froids de l'hiver ne vont pas tarder à faire leur apparition; il est de toute nécessité de se garantir avant leur arrivée si on ne veut voir le mal devenir chronique.

Le Brevet Thymal est le remède tout indiqué, hâtez-vous de le demander à votre pharmacien.

Petit roman de la vie réelle - Qu'est-ce donc, ma mignonne, tu parais radieuse? - Si tu savais... Figure-toi que M. Antoinette, tu sais ce grand brun, si distingué, si riche, qui fait l'ornement de nos soirées et dont les suffrages ont tant de fois attiré l'attention de l'hiver, ne vient pas tarder à faire leur apparition; il est de toute nécessité de se garantir avant leur arrivée si on ne veut voir le mal devenir chronique.

Le service anniversaire de feu sieur J. B. Lapointe, autrui orniste de l'église St-Sauveur, sera chanté vendredi matin, le 23, à l'église St-Sauveur.

Parents et amis sont priés d'y assister. 2f.

PERDU - Hier, depuis le faubourg St-Jean, jusqu'à la maison 2, Paquet, marchand de meubles, a été volé un portefeuille contenant \$55. Celui qui le ramènera au No. 41, rue Notre-Dame, Montréal, obligera infiniment et sera récompensé. 2f.

A VENDRE - Cette grande et confortable maison en briques blanches, portant le No. 1, rue Notre-Dame, quartier Montclair, très bien située, conditions avantageuses. Prix très bas, conditions à adresser sur les lieux. 2f.

CARRIOLE A VENDRE - Une jolie petite carrosse en bois, avec siège en cuir et trois roues, pour usage de chambre. Le tout pour \$25.00. S'adresser Capt. G. EVANSTUREL, No. 425, rue St-Jean. 2f.

A prêter plusieurs milliers de dollars à prêter sur hypothèque, de la ville de Québec, ou sur Polices d'Assurance sur la vie acquiescées. VICTOR LABRE, Notaire. 17 décembre - 6f. 131, rue du Pont.

Grande Joute de Hockey

Au bénéfice de

L'ASSOCIATION ATHLETIQUE DE QUEBEC

Au Patinoir, Grande-Allée

VENREDI SOIR, LE 23 COURANT

A 8 Heures.

HUSSARDS DE LA REINE

8 BATAILLON

PRIX, 25 cts.

La bande des Hussards sera présentée avec la permission du Lieut.-Col. et de l'officier en chef.

Vin Rouge

500 GALLONS DE VIN DE PORT DE qualité supérieure, provenant d'une récolte exceptionnelle.

POUR 50 CENTS LE GALLON

Durant le temps des fêtes.

J. B. M. DION, Côte Ste-Genievre.

22 déc. - 2f.

VENTE A L'ENCAN

Par OCT. LEMIEUX & CIE

Encan considérable de Meubles, A-genteries, Etc.

MARDI, LE 27 DECEMBRE

A notre Salle, 263, rue St-Jean, Québec

Set de salon en sole brochée, six morceaux; set de bonjour de quatre pièces; set de salon en velours et en crin, chaises, table et table en bambou, table pour le thé, fauteuil monté sur broche, magnifique pendule avec assorti en vitres, chaînes bruyantes en acier, assorti en chêne et noyer noir, table à dîner, canapé, un grand lot d'argenteries consistant en pots à l'eau, plateaux, corbeilles, huiliers, beurriers, couteillerie argentée, set de chambre à coucher de toutes descriptions; un lit-buffet simple et un double, matelas, lits de plume, oreillers, commodes, miroirs, etc.

Tous ces meubles sont de première classe, très élégants et seront vendus sans réserve.

L'argenterie est de la meilleure qualité.

Tout sera visible LUNDI, le 26 décembre, jusqu'à 11 heures du soir.

Une visite est respectueusement sollicitée.

La vente commencera à 2 heures p. m.

OCT. LEMIEUX & CIE, Encaneurs.

Encan final d'un Stock de Prêter sur gages, à commencer de

MERCREDI, LE 21 DECEMBRE

Et les jours suivants

Au Magasin de M. Charles Chaperon, No 171, rue St-Jean.

M. Chaperon ayant décidé d'abandonner les affaires, nous a donné instruction de disposer de son magnifique assortiment, savoir: Meubles en bois, en argent et en fil-fer, bijoux en pierres, diamants, etc. chaînes en or, pour dames et messieurs; Lunettes d'opéra; Instruments de musique; Accordions; Couteillerie; Argenture; et quantité considérable d'autres effets, commodes, miroirs, etc.

La vente chaque soir, à 7 heures précises.

OCT. LEMIEUX & CIE, Encaneurs.

VENTE A L'ENCAN

Par JACQUES & CIE

Encan de Meubles de Ménage, Etc.

VENREDI, le 23 Décembre, à 1.30 hrs. p. m., à la salle d'encan de St-Roch, coin des rues du Roi et de la Couronne.

Nous avons reçu instruction de vendre à l'encan vendredi, le 23 décembre, à 1.30 hrs. p. m., à notre salle, coin des rues du Roi et de la Couronne, une quantité de meubles de ménage, savoir: Lit en métal assorti, table de nuit en bois, table à dîner en noyer noir, table de cuisine en bois, table de nuit en noyer noir, table à dîner, chaises de salle à dîner en fer et perforées, chaises de salle à dîner en bois, table à dîner, chaises de salle à dîner en fer et perforées, chaises de salle à dîner en bois, table à dîner, chaises de salle à dîner en fer et perforées, chaises de salle à dîner en bois.

Les meubles sont de première classe, très élégants et seront vendus sans réserve.

L'argenterie est de la meilleure qualité.

Tout sera visible LUNDI, le 22 décembre, jusqu'à 11 heures du soir.